

Extrait du registre des délibérations Séance du vingt Juin deux mil dix huit

L'an deux mil dix-huit et le vingt Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick Maire

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : LAVANNE Faosat, LEBLOND Valérie, MM : AUDINELLE Eric, DRAPPIER Ludovic, MARTIN Englebert, MORCHOISNE Laurent, PLENOIS Benjamin

Excusé(s) : Mme MENAGER Véronique, M. LHUILLERY Mickaël

Absent(s) : Mme VALLEY Viviane

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 12/06/2018

Date d'affichage : 14/06/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 21/06/2018 et publication du 21/06/2018

A été nommée secrétaire : M. DRAPPIER Ludovic

SOMMAIRE

Réf : 2018 024 - Convention de partenariat relative au projet d'aménagements routiers à proximité de la zone d'activités de Boisseaux en limite des départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat relatif au projet d'aménagements routiers à proximité de la zone d'activités de Boisseaux en limite des départements d'Eure-et-Loir et du Loiret sous réserve des capacités financières de la commune.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

- A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018 025 - DM du 20 Juin 2018

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget assainissement de l'exercice 2018 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Compte 673	:	+ 300 €
Compte 61528	:	- 300 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les virements de crédits indiqués ci-dessus.

- A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018 026 - Détermination des taux de promotion pour le personnel en matière d'avancement de grade.

Vu l'avis de principe du Comité Technique en date du 3 février 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision de définir un taux d'avancement de grade à 100% pour l'ensemble des grades.

- A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Réf : 2018 027 - Soutien au déroulement des épreuves hippiques à LAMOTTE-BEUVRON dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

- Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales,
- Considérant que la ville de PARIS organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024,
- Considérant que les jeux Olympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de BOISSEAUX est attachée et dans lesquelles elle se reconnaît,
- Considérant que certaines disciplines seront délocalisées hors de PARIS,
- Considérant que la Fédération Française d'Equitation, installée sur la commune de LAMOTTE-BEUVRON, depuis 2006, dispose du plus grand espace équestre d'Europe,
- Considérant que ce lieu dispose des infrastructures et de l'expérience pour accueillir des compétitions internationales dans des conditions optimales,
- Considérant la pérennité des investissements qui pourront y être réalisés,
- Considérant que la commune de LAMOTTE-BEUVRON dispose de dessertes routières et ferroviaires afin de garantir le meilleur accès au public et aux compétiteurs,

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- **APPORTE son soutien** à la candidature de la commune de LAMOTTE-BEUVRON pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été.

- **EMET le vœu** que cette candidature soit retenue par le Comité d'Organisation de Paris 2024.

- A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été établi par la société SOMELEC pour la mise aux normes de l'éclairage public. Il indique que des demandes de renseignements pour d'éventuelles subventions sont en cours au PETR et au SIERP. Le projet ne pourrait cependant pas avoir lieu avant 2019, voir 2020.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les sommes des dotations à percevoir par la commune au titre de l'année 2018 (dotation de solidarité rurale...) et prévues au Budget sont validées : Journal Officiel du 31 mai 2018

Informations

- Monsieur le Maire évoque la venue des gens du voyage sur la commune entre le 4 et le 10 juin dernier. Il précise qu'aucune autorisation préalable n'avait été donnée. Leur départ fut le fruit d'un dialogue de bonne entente et de concertation avec les représentants de cette communauté, surtout qu'ils ont eu 2 décès à gérer. La SITOMAP a procédé à l'enlèvement des poubelles et au nettoyage du site avec l'employé communal. Mr le Maire propose qu'un courrier de remerciement soit envoyé à la SITOMAP : accord du Conseil.
- Monsieur le Maire évoque le devenir de la zone AU. Des contacts avec la CAUE ont déjà eu lieu pour d'éventuels projets dans l'avenir.

En mairie, le 21/06/2018
Le Maire
Patrick CHOFFY